

posé, mon honorable ami sera satisfait, je crois, bien qu'il soit difficile à satisfaire.

M. WALLACE : Le ministre nous dit qu'il n'était pas ici. Naturellement, nous le savions, mais nous ne supposions pas que les travaux publics du pays allaient être suspendus parce qu'il lui avait plu de s'absenter. Il y a dix mois ou à peu près qu'il est revenu, et depuis ce temps, c'est lui qui dirige son ministère, et non le directeur général des Postes. Il dit que ce dernier a fait des démarches pendant qu'il agissait comme ministre des Travaux publics. Ces démarches auraient été faites en mai ou en juin dernier, ou peut-être en juillet. Comment se fait-il que l'on n'ait rien fait depuis? Le ministre ne peut rien dire. Il dit que l'on a fait les premières démarches pour choisir un terrain. Qu'il nous fasse connaître la nature de ces premières démarches.

Le ministre admet qu'il n'a rien fait relativement à cette affaire, mais que ce qui a été fait, l'a été pendant son absence, et par le directeur général des Postes, qui remplissait les fonctions de ministre des Travaux publics. J'aimerais en savoir davantage à ce sujet. L'argent a été voté par le parlement. Il ne s'agit pas de dire que la question est à l'étude, ou que l'on fait des démarches pour choisir un terrain, car deux fois, déjà, pendant cette session, j'ai demandé des renseignements en cette Chambre. Quelle est la nature de ces démarches? A-t-on proposé des emplacements, des demandes ont-elles été faites, ces matières ont-elles été soumises au ministère, ou quelle est la nature de l'ouvrage que l'on a fait, ou quels sont les examens que l'on a faits jusqu'aujourd'hui? Nous avons le droit d'avoir des renseignements relativement à cette question, et nous n'en avons encore aucun, sauf l'énoncé du ministre des Travaux publics portant qu'en son absence, le directeur général des Postes a fait des démarches préliminaires. Nous aimerions en savoir un peu plus long au sujet de cette affaire, et nous aimerions que le gouvernement nous fit connaître quelles sont ses intentions.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir donner plus de renseignements, car je n'ai rien par devers moi. Le sous-ministre me dit que s'il a bien compris, l'honorable directeur général des Postes a obtenu des renseignements au sujet du terrain. Je ne m'attendais pas à ce que le directeur général des Postes fût absent de la Chambre pendant cette session. J'étais convaincu qu'il serait ici pour me renseigner sur l'ouvrage fait. A mon avis, l'honorable député (M. Wallace) n'a pas le droit de se plaindre de ce que l'on a perdu du temps.

Les élections ont eu lieu peu de temps après la prorogation et beaucoup de travaux, comme ceux-ci, par exemple, n'ont pas été commencés. Dès que la présente session sera terminée je ferai tous mes efforts

pour hâter ces travaux et tous ceux pour lesquels des crédits seront mis à ma disposition. Il n'y a pas à le cacher, le temps m'a manqué, mais aussitôt la session terminée, je me mettrai à l'œuvre avec toute la diligence possible.

M. INGRAM : J'ai été surpris d'entendre l'honorable député d'York-ouest (M. Wallace) demander des explications sur les préliminaires relativement à cette entreprise. Il est évident qu'on n'a pas construit d'édifice public dans son comté, depuis un certain temps, car il ne demanderait pas d'explications. Ce qui s'est passé dans mon comté pourrait peut-être lui être utile, s'il s'attend à avoir un édifice public, chez lui.

M. WALLACE : Racontez-nous cela.

M. INGRAM : D'abord, le gouvernement achète un terrain d'un ami politique et le paie trois fois ce qu'il vaut. Je dois dire en passant que le ministre des Travaux publics, qui a souvent été accusé de déloyauté, n'a pas de chance quand il entreprend de donner des preuves publiques de sa loyauté. Le samedi qui a précédé l'élection, il a pris la peine de se rendre de Montréal à Saint-Thomas pour enlever la première pelletée de terre, où devaient être jetées les fondations d'un édifice pour lequel le parlement n'avait pas voté un seul sou.

M. BENNETT : Cette pelletée de terre a-t-elle enterré Wilson?

M. INGRAM : Oui, et il y a une pierre à cet endroit qui lui sert de monument funéraire. Les amis du ministre des Travaux publics n'avaient guère confiance dans sa réputation à Saint-Thomas, et ils jugèrent plus prudent de faire venir de London tous les militaires et les musiciens qu'ils purent rassembler. Le ministre descendit chez mon adversaire et on m'a raconté que ce fut toute une histoire que de le décider à se montrer en public et à accomplir la cérémonie de la première pelletée. Finalement on réussit à rassembler un nombre suffisant de curieux en comptant les soldats.

L'honorable M. PRIOR : Une garde du corps.

M. INGRAM : Oui; on donna une garde du corps au ministre et, la cérémonie terminée, on crut pouvoir tirer profit de sa présence dans la ville, en convoquant une assemblée.

M. CLARKE : Ils voulaient joindre l'utile à l'agréable.

M. INGRAM : Oui, et ils remplirent la salle de tous les étrangers venus pour la cérémonie. Quelques gamins étaient parvenus à se hisser sur l'estrade, et le ministre des Travaux publics fut stupéfait en constatant qu'un citoyen de la province de Québec ne pouvait pas prononcer un dis-